



### Perspectives commerciales 2025 : turbulence à l'horizon

« L'âge d'or de l'Amérique » a débuté le 20 janvier 2025 avec une série de décrets, dont un document intitulé *America First Trade Policy* définissant les actions du Président des États-Unis en matière de commerce. Le Président Trump a souligné que son administration poursuivrait des politiques commerciales et économiques visant à éliminer les « déficits commerciaux destructeurs ».

Le commerce serait ainsi considéré comme « un élément essentiel de la sécurité nationale ». À ce titre, le Secrétaire américain au Commerce, le Secrétaire au Trésor et le Représentant des États-Unis pour les questions commerciales (USTR) travailleraient ensemble pour enquêter sur les causes des importants et persistants déficits commerciaux annuels de biens des États-Unis et recommander des mesures appropriées, notamment l'imposition de nouveaux droits de douane mondiaux ou d'autres politiques pour y remédier.

Un des outils que la nouvelle administration prévoit d'utiliser pour réduire le déficit commercial des États-Unis est le « Reciprocal Trade Act », qui permettrait aux États-Unis d'imposer des tarifs réciproques lorsqu'un pays applique des tarifs plus élevés sur des produits américains similaires.

L'administration Trump envisage également de réévaluer l'*Accord sur les marchés publics* (AMP) de l'OMC pour s'assurer qu'il soit mis en œuvre de manière à favoriser les travailleurs et fabricants américains, ainsi que de négocier de nouveaux accords commerciaux, soit de manière bilatérale, soit avec un groupe de pays partageant les mêmes idées. Jamieson Greer, le choix de Trump pour l'USTR, a indiqué qu'il soutenait les initiatives sectorielles à l'OMC.

### Mini-ministérielle de l'OMC

La réunion informelle mini-ministérielle de l'OMC tenue le 24 janvier, en marge du Forum économique mondial (FEM) à Davos, a rassemblé 23 ministres du Commerce pour discuter des défis actuels et des priorités de l'organisation pour 2025 et au-delà.

Les ministres ont déclaré leur détermination à préserver le système commercial multilatéral (SCM), tout en soulignant la nécessité d'adapter les instruments et règles de l'OMC aux défis actuels du commerce mondial. Cela signifie que, même si des résultats multilatéraux restent l'option privilégiée, pour de nombreux ministres, les initiatives plurilatérales, telles que les Initiatives de Déclaration Conjointe (IDC) sur le commerce électronique et la facilitation de l'investissement pour le développement, constituent un outil important pour permettre à l'OMC de répondre aux défis pressants d'aujourd'hui. Pour ces ministres, les initiatives plurilatérales doivent être pleinement intégrées dans le cadre de l'OMC.

Parmi les autres priorités figurent la nécessité de lancer des négociations substantielles sur le commerce agricole en vue d'obtenir des résultats lors de la 14<sup>e</sup> Conférence ministérielle (CM14) qui se tiendra à Yaoundé, au Cameroun, du 26 au 29 mars 2026. Les ministres souhaitent également rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel et faire progresser les travaux sur les initiatives relatives au commerce et à la durabilité environnementale.

### CoASS

Le Comité de l'agriculture en session extraordinaire (CoASS ou Groupe de négociation sur l'agriculture) a tenu une réunion informelle le 6 février, marquant la dernière réunion du président actuel, l'Ambassadeur Alparslan Acarsoy de Turquie. Le Conseil général (CG) de l'OMC travaillera activement à trouver un successeur dès que possible afin d'assurer une transition

en douceur. Dans son discours, l'Ambassadeur Acarsoy a saisi l'occasion pour exhorter les Membres à obtenir des résultats en agriculture lors de la CM14.

L'agriculture sera une priorité essentielle compte tenu de son rôle crucial dans l'économie camerounaise. Des discussions techniques régulières entre le Groupe africain et le Groupe de Cairns se poursuivent depuis l'automne dernier et devraient se prolonger en 2025 afin de peaufiner un ensemble de modalités pouvant servir de base aux négociations. Les Groupes africain et de Cairns ont réitéré leur intention de soumettre un ensemble de modalités pour examen par les Membres avant la CM14.

Compte tenu de l'importance critique de l'agriculture, le Brésil a appelé à une mobilisation générale (« all hands on deck ») pour préparer la CM14, exhortant les Membres à négocier avec plus de créativité, d'audace et de flexibilité, en dépassant les lignes rouges rigides et les positions figées. L'UE et plusieurs membres du Groupe de Cairns ont également plaidé pour l'abandon de la logique dite de « séquençement », qui consiste à prioriser certains sujets par rapport à d'autres. L'UE a proposé d'utiliser comme point de départ le texte de négociation révisé soumis au CG par le Brésil en juillet 2024.

Les États-Unis, pour leur part, n'ont pas encore tracé de voie claire, se contentant d'exprimer une profonde reconnaissance pour « le dévouement et le travail exceptionnel » de l'Ambassadeur Acarsoy. Cela dit, le même jour, lors de son audience de confirmation devant la Commission des finances du Sénat, Jamieson Greer a souligné que les États-Unis devaient « aller chercher l'accès aux marchés là où il est actuellement fermé ».

« Depuis de nombreuses décennies, nous avons un système commercial dans lequel les États-Unis ouvrent continuellement leur marché, tandis que d'autres ne le font pas », a-t-il déclaré, citant l'Inde en exemple. Le Président Trump devrait annoncer les détails du Reciprocal Tariff Act d'ici la mi-février.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.producteursdepoulet.ca](http://www.producteursdepoulet.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.chep-poic.ca](http://www.chep-poic.ca) [www.producteursdoeufs.ca](http://www.producteursdoeufs.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

